



HONORAIRES A COMPTER DU 01/01/2024

VENTE LOGEMENT INDIVIDUEL

(MAISON - APPARTEMENT - TERRAIN)

PRIX net vendeur	Honoraires TTC
0 à 100.000€	10%
Au delà de 100.000€	Maximum 8%

VENTE IMMEUBLE ENTIER, IMMEUBLE PROFESSIONNEL, IMMEUBLE COMMERCIAL, FONDS DE COMMERCE

10% du prix net vendeur
A la charge du vendeur

AVIS DE VALEUR

240 € toutes taxes comprises

Honoraires facturés pour un rapport dans le cadre d'une succession,
d'une séparation, d'une déclaration d'impôt...

LOCATION BAUX D'HABITATION

(LOGEMENTS MEUBLÉS OU NON MEUBLÉS)

	Biens gérés par nos soins	Biens non gérés par nos soins	
	Appartements et Maisons	Appartements	Maisons
<u>Honoraires de négociation</u> (exclusivement à la charge du propriétaire)	Offerts	100 € TTC	100 € TTC
<u>Honoraires de visites, de constitution de dossier et de rédaction de bail</u> TTC	2 loyers – 4€ le m ² (partage par moitié entre le propriétaire et le locataire)	16 € du m ² (partage par moitié entre le propriétaire et le locataire)	2 loyers – 4€ le m ² (partage par moitié entre le propriétaire et le locataire)
<u>Honoraires d'établissement d'état des lieux</u> TTC	4 € du m ² (partage par moitié entre le propriétaire et le locataire)	4 € du m ² (partage par moitié entre le propriétaire et le locataire)	4 € du m ² (partage par moitié entre le propriétaire et le locataire)

GESTION

6 % hors taxes du montant des encaissements
Soit 7,20 % toutes taxes comprises

LOCATION BAUX COMMERCIAUX

20 % TTC du loyer annuel à la charge du locataire